

Eco-Phyt'certifie ses premiers agriculteurs HVE

RÉSERVÉ AUX ABONNÉS

🕒 19 h

Groupe Carré (/tag/Groupe Carré)

Groupe Vaesken (/tag/Groupe Vaesken)

Claye Agri (/tag/Claye Agri)

Groupe Bernard (/tag/Groupe Bernard)

HVE (/tag/HVE)



Les 23 premiers agriculteurs certifiés HVE de l'association Eco-Phyt', se sont vus remettre leur certification des mains du fondateur de l'organisme certificateur Ocacia.

Créée en 2018 à l'initiative du Groupe Carré et de plusieurs agriculteurs, l'association Eco-Phyt', qui s'est élargie depuis aux négoce Vaesken, Claye et Groupe Bernard, a réuni ses premiers « diplômés » le 29 janvier sur la ferme pilote de Carré, à Gouy-sous-Bellone (Pas-de-Calais).

« Notre mission est d'accompagner collectivement les agriculteurs dans la transition écologique en s'appuyant sur la certification environnementale », explique Xavier Darras, agriculteur dans le Pas-de-Calais, et président de l'association Eco-Phyt' qui regroupe aujourd'hui 150 agriculteurs, 16 partenaires économiques ou financiers et les deux régions Hauts-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

« Aujourd'hui, poursuit le président, nous sommes fiers de voir que notre association a été officiellement reconnue structure encadrante avec, pour l'année 2020, 60 exploitations ayant obtenu la certification environnementale de niveau 2, et 23 la certification de niveau 3, donc HVE, Haute valeur environnementale. »

Quatre GIEE et des groupes en émergence

Ce résultat est le fruit de dynamiques locales d'agriculteurs engagés dans l'amélioration de leurs pratiques avec l'appui de quatre négoce régionaux, le Groupe Carré dans le Pas-de-Calais, Vaesken et Claye dans le Nord, et le Groupe Bernard dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Nous avons rapidement reçu le soutien d'autres partenaires des différentes filières, comme Tereos, McCain, Vitalis ou Bonduelle, pour consolider nos références techniques et méthodologiques », souligne Philippe Leclercq, de Carré. Deux ans après sa création, Eco-Phyt' regroupe 150 agriculteurs membres de quatre GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) suivis par les trois négociants du Nord, ou groupes émergents, dont celui qui est chapeauté par le Groupe Bernard.

Une démarche HVE collective

« La certification environnementale n'est pas une obligation pour les membres de l'association, mais c'est une façon de savoir où ils en sont et d'obtenir une reconnaissance de leurs efforts », souligne Ghislain Leprince, consultant auprès d'Eco-Phyt'. L'association propose une démarche collective de certification HVE qui facilite son accès aux agriculteurs. L'entreprise de certification choisie par l'association Ocacia a commencé par certifier Eco-Phyt'. Puis, elle lui a confié la réalisation des diagnostics sur les exploitations et des audits de certification. Ocacia ne réalise ensuite elle-même que quelques audits de contrôle, pour vérifier que l'association assure bien sa mission.

Lors de la remise des certifications, les agriculteurs ont été unanimes pour remercier leur négociant de leur avoir proposé une conduite de façon collective de la demande de certification. « Seuls, nous n'aurions jamais engagé la démarche », ont reconnu la plupart d'entre eux.

Blandine Cailliez